

Pour concourir au niveau communautaire, le détenteur d'une licence annuelle RACB-Sport peut :

⇒ Soit, acquérir un titre de participation journalier qui ne comporte aucune assurance;

⇒ Soit, acquérir une licence ASAF annuelle (journalière, dans certains cas) qui, via son assurance incluse, permet de cumuler les indemnités assurées par les 2 licences lors d'une invalidité grave ou un décès consécutif à un accident de course au niveau National ou « Provincial » (doubles garanties)



Rue de l'île Dossay, 12 - 5300 Sclayn
☎ 085/27.14.60 - Fax 085/31.76.95
E-mail : secretariat@asaf.be
Site Internet : <http://www.asaf.be>

Titre de participation 2013

(uniquement pour licencié RACB et valable pour un seul meeting)

40 € à payer le jour de la course au Commissaire Sportif

Seuls les pilotes qui auront été classés, dans le courant de l'année, à une épreuve avec une licence annuelle de l'ASAF, pourront comptabiliser les points acquis lors de leur meilleure participation avec un « TP », pour autant qu'ils communiquent le résultat y obtenu au secrétariat de l'ASAF. Cette communication devra s'opérer dès la délivrance de la licence annuelle.

Nom de l'épreuve Date..... 2013

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

Le type doit correspondre au type de la licence RACB (Voir tableau de correspondance RACB / ASAF)

Province	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> A4	<input type="checkbox"/> A3	<input type="checkbox"/> A2	N° licence nationale :										
Nom															
Prénom															Sexe (H/F)
Rue														N°	Bte
Pays															
Code postal															
Localité															
né(e) le															
Nationalité															
Permis conduire (B min.) depuis :															
Téléphone															
Gsm															
E-Mail															
Pseudonyme															

Abandon de Recours Participants – Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier 'A.S.A.F. et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'A.S.A.F.

Je déclare par la présente renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre:

- (1) l'A.S.A.F et les C.S.A.P.;
- (2) le ou les propriétaires et/ou exploitants du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit;
- (3) le ou les organisateurs de la manifestation;
- (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit;
- (5) les concurrents et les propriétaires (ou détenteurs) des véhicules participants,
- (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1, 2, 3, 4 et 5 ci avant ;
- (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- a. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'A.S.A.F. toute modification ou suspension de celui-ci ;
- b. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre aux contrôles effectués par l'autorité de contrôle antidopage compétente lors de compétitions.
- c. que je sollicite en même temps que ma licence de pilote la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF dont je m'engage à respecter les statuts et règlement d'ordre intérieur.
- d. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'A.S.A.F. et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- e. que j'autorise l'A.S.A.F à utiliser les informations contenues dans ce document, dans le cadre de la promotion des sports moteurs. Pour refuser, cocher ici :
- f. **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA , via le courtier Yves DODEMONT, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours après leur survenance.** (Sont notamment considérés comme infirmité ou maladie grave: la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à le 2013

A renvoyer dans les 3 jours par le C.S. de l'épreuve au:

Date, signature & n° de licence du Commissaire Sportif

SECRETARIAT DE L'ASAF.

Rue de l'île Dossay, 12 5300 SCLAYN

Compte "Licences" A.S.A.F. : 035-4324534-24

Titre de participation 2013: uniquement pour licencié national belge ! (Talon pour le concurrent)

Province	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> A4	<input type="checkbox"/> A3	<input type="checkbox"/> A2	N° licence nationale :										
Nom/Prénom															
Rue														N°	Bte
Pays															
Code postal															
Localité															
né(e) le															
Nationalité															
Téléphone															
Gsm															

Date, Signature & N° Licence du Commissaire Sportif

Fait à le 2013
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »